



Formation



Utiliser l'énergie solaire sur ma ferme : le photovoltaïque

22 et 23 novembre 2021 - Avignon (84) lieu à confirmer

Objectifs de la formation :

Identifier et acquérir les connaissances techniques, juridiques et administratives pour réaliser ou faire réaliser dans les meilleures conditions une installation photovoltaïque rentable sur le long terme.

Public visé : Paysans et paysannes installés, porteurs et porteuses de projet.

Pré-requis : Pas de pré-requis

Coût de la journée :

Autofinancement : 210€ pour 11h de formation

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 2250 €/an/contributeur

Financement CPF et Pôle emploi : Possibilité de prise en charge à 210€ pour 11h de formation. Nous consulter.

Pour tous : chèque de **réservation** obligatoire de 50€*, restitué le jour de la formation (voir les [conditions générales](#) et le [règlement intérieur](#))

Durée de la formation :

Jour 1 9h – 17h30. Repas tiré du sac le midi, sur place. Jour 2 9h – 13h

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

[Programme détaillé au dos >>](#)

Renseignements et inscription :

ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du L-C Reynaud 13660 ORGON
tel : 04 90 55 17 86
mail : contact@adear13.org

N° SIRET : 43992835900033
N° Organisme de Formation : 93131128013

Retrouvez
nos formations sur :

www.adear84.fr
www.inpact-paca.org



Utiliser l'énergie solaire sur ma ferme : le photovoltaïque

22 et 23 novembre 2021 - Avignon (84) lieu à confirmer

Programme de la formation :

avec **Vincent Gauthier Linares (conseiller technique spécialisé)**

Jour 1 en salle :

- Etat des lieux du contexte énergétique
- Présentation des différents types d'installation
- Identifier et acquérir les connaissances nécessaires à la mise en place d'une installation photovoltaïque rentable sur le long terme.
- Identifier ses besoins énergétiques.
- Apprendre à définir soi-même le potentiel d'un site.
- Identifier les différents acteurs de la filière et comprendre leurs rôles. (Installateurs, assureurs, financeurs, organismes de recyclage, etc....)
- Lever les freins à la réalisation des projets des stagiaires

Jour 2 à la ferme Agriculturelle Surikat & Co chez Damien Baillet :

- Témoignage d'une installation photovoltaïque déjà réalisée : pompe d'arrosage alimentée par des panneaux solaires.
- Retour d'expérience de Damien Baillet : choix d'installation, démarches réalisées, retour sur investissement, les écueils à éviter.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, en salle de formation, supports pédagogiques distribués aux stagiaires
- Visite de ferme et échanges avec le paysan accueillant

Modalités d'évaluation :

- Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

Renseignements et inscriptions :

- Pauline Thibaux, animatrice-accompagnatrice à l'ADEAR 13

07 49 23 16 47, pthibaux@adear13.org

- **Inscription jusqu'à 7 jours** avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

- Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations si nécessaire.



CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACÉ POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.